Plan d'Aménagement Forestier



IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR

NOM:	RACINE, RENALD et TRUDEL, LUCIE
ADRESSE:	3462, Cardinal
VILLE:	Dunham (Québec)
	J0E 1M0
REPRÉSENTANT AUTORISÉ:	
TÉL:	RES: (450)295-3144 BUR: () -
NO PRODUCTEUR:	000000037450

Agence forestière de la Montérégie

Terrain Ere

PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Réalisé par : Groupement Forestier du Haut_Yamaska inc., 578 rue de la Rivière, Cowansville, Québec, J2K 3G6, 450-263-7120

GROUPEMENT FORESTIER DU HAUT-YAMASKA INC. Aménagement forestier

LE(S) PROPRIÉTAIRE(S)

NOM DU PROPRIÉTAIRE (TITRE DE PROPRIÉTÉ)
RACINE, RENALD et TRUDEL, LUCIE

NO D'ACTIONNAIRE 0180 **DATE DE NAISSANCE**

LANGUE DE CORRESPONDANCE
Français ☑ Anglais ☐

ADRESSE (POUR ENVOI DE CORRESPONDANCE)
3462, Cardinal
Dunham (Québec) **CODE**
J0E 1M0

EMAIL
trurac@sympatico.ca
NEQ

AUTRE PROPRIÉTAIRE

TÉLÉPHONE(S)
RÉS : (450)295-3144 **BUR:** () - **CEL :**

REPRÉSENTANT

Propriétaire d'une forêt privée d'au moins 800 hectares d'un seul tenant : Oui ☐ Non ☑

NO PRODUCTEUR FORESTIER : 000000037450

NO DU PLAN D'AMÉNAGEMENT : 1661550201063

BLOC : 01

OBJECTIFS DU PROPRIÉTAIRE

Acéricole	☑	Faunique	☐
Agroforestier	☐	Récréatif	☐
Production de matière ligneuse	☑		

Autre : _____

Faire des travaux d'amélioration d'érablière dans le but de l'exploiter pour la production de sirop d'érable. Augmenter le potentiel ligneux du boisé en y pratiquant des coupes favorisant

LOCALISATION DES LOTS

MRC : BROME-MISSISQUOI **MUNICIPALITÉ (code) :** DUNHAM, V 46050

DATE D'EXPIRATION DU PAF	RÉGION ADMINISTRATIVE / UNITÉ D'AMÉNAGEMENT / AGENCE	ÉTAT	UNITÉ ÉVALUATION	UNITÉ CADASTRALE (code)	RANG (code)	LOT	SUPERFICIE FORESTIÈRE	SUPERFICIE TOTALE
2030-12-07	16 / 615 / 161	R	5700-94-2290	DUNHAM, CANTON 0634	VIII 08	3979805	31.2 Ha	34.9 Ha
2030-12-07	16 / 615 / 161	R	5700-94-2290	DUNHAM, CANTON 0634	VIII 08	3979806	23.6 Ha	27.1 Ha
						TOTAL	**54.8 Ha**	**62.0 Ha**

ÉTAT : A = AJOUT M = MODIFICATION R = RENOUVELLEMENT T = TRANSFERT AN = ANNULER

3- Description de la forêt / cartographie

GROUPEMENT FORESTIER DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

Nom du producteur forestier : RACINE, RENALD et TRUDEL, LUCIE **Propriété no. : 01** **No. du plan d'aménagement :1661550201063**

CARTE FORESTIÈRE

Numéro de la photo aérienne: *HMQ04-116-544*

Échelle approximative : *1\5000*

1 cm = 100 m 1 po. = 833 pi.

N

Numéro de la carte forestière: *31H02NO*



CONFIRMATION DE LA SUPERFICIE AGRICOLE SELON LE M.A.P.A.Q.
(s'il y a lieu)

DEMANDE: **Acceptée** ☐

Refusée ☐

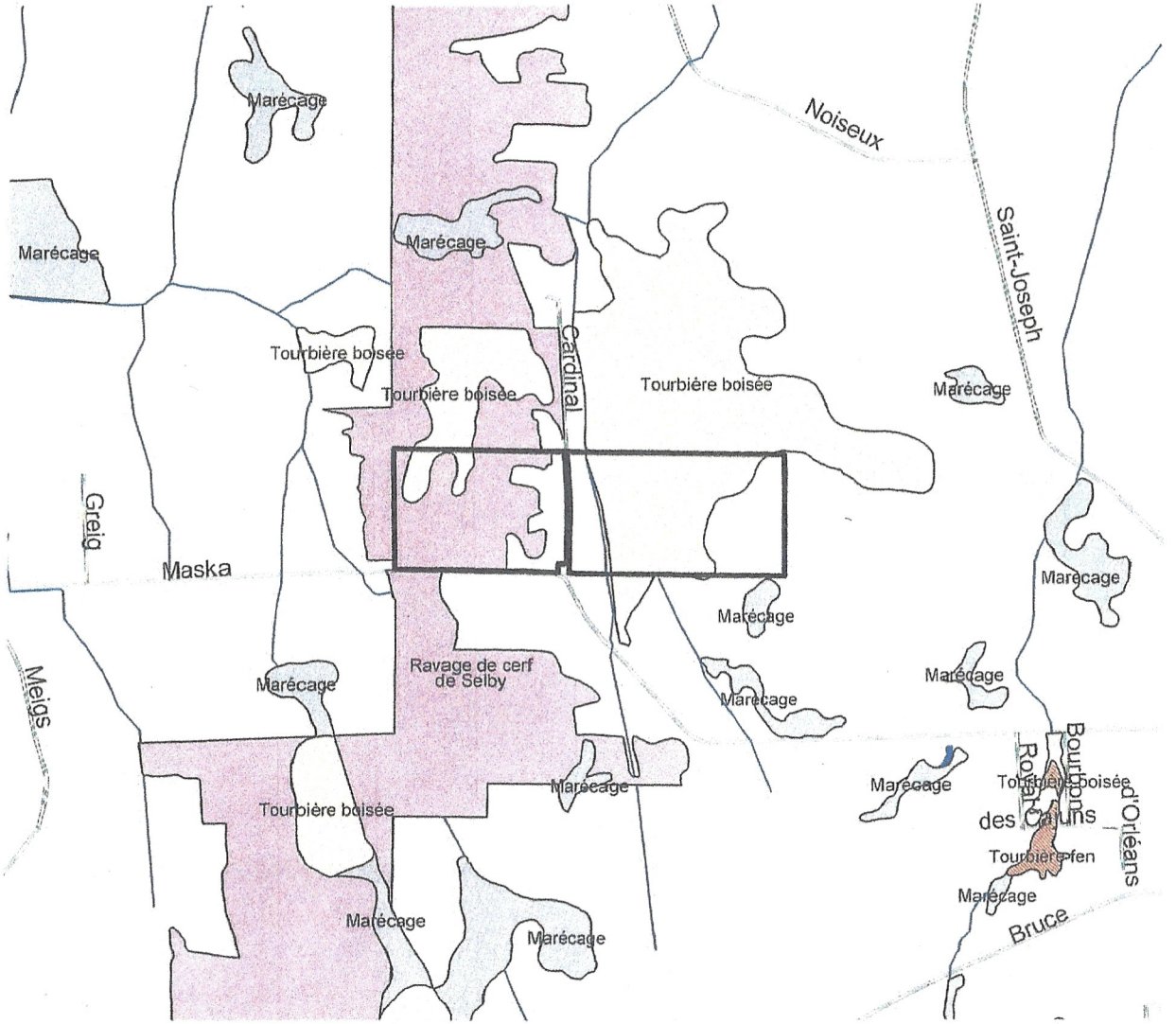
Raison: _____

Signature: _____

Lieu: _____

Date: _____

Racine / Trudel
Éléments sensibles



Racine / Trudel: Limites
Routes
Milieux humides
Eau peu profonde
Marais
Marécage
Prairie humide
Tourbière bog
Tourbière boisée
Tourbière fen
Ravage de cerf
cours d'eau
étangs et lacs

N

1:20000

GROUPEMENT FORESTIER
DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

No. du producteur forestier: 000000037450 **Propriété no. 01**

No. peup.	Type de peuplement	Essences principales	Superf. approx. (ha)	Densité **	Hauteur (m)	Âge (ans	Surface terrière	Volume Sapin-Épinette	Volume autres résineux	Volume Peuplier-Tremble	Volume autres feuillus	Volume (m3 sol./ha)	Volume total (m3 sol.)
001	**Érablière rouge résineuse**	Érable rouge Pruche de l'Est	2.3	A / B	15 /18	50\ / 70							0
002	**Érablière rouge résineuse**	Érable rouge Sapin baumier Thuya occidental	4.8	B /	12 /15	Jin /							0
003	**Érablière rouge résineuse**	Érable rouge Sapin baumier Pruche de l'Est Thuya occidental	2.5	A / B	15 /18	Jin /							0
004	**Érablière rouge résineuse**	Érable rouge Sapin baumier Pruche de l'Est Thuya occidental	5.8	A / B	15 /18	Jin /							0
005	**Érablière rouge résineuse**	Érable rouge Sapin baumier	5.0	A / B	15 /18	Jin /							0

Source:

- [X] photographie aérienne
- [] carte forestière régionale
- [X] vérification sur le terrain
- [] inventaire forestier

Classes de densité du couvert forestier: A(forte) B(normale) C(faible) D(très faible)

100% 80% 60% 40% 25%

Équivalences des mesures:

Hauteur: 1 mètre (m) = 3.28 pieds (pi)
Superficie: 1 hectare (ha) = 2.47 acres (ac) = 2.92 arpents carrés
Volume: 1corde = 2.41 m3 sol.

4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

GROUPEMENT FORESTIER DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

No. du producteur forestier: 000000037450 **Propriété no. 01**

No. peup.	Type de peuplement	Essences principales	Superf. approx. (ha)	Densité **	Hauteur (m)	Âge (ans	Surface terrière	Volume Sapin-Épinette	Volume autres résineux	Volume Peuplier-Tremble	Volume autres feuillus	Volume (m3 sol./ha)	Volume total (m3 sol.)
006	**Plantation d'épinettes blanches**	Épinette blanche	0.7	B /	12 /	30 /							0
007	**Bétulaie à bouleau gris**	Bouleau gris Mélèze laricin	0.9	A / C	12 /15	30 /							0
008	**Érablière rouge**	Érable rouge	1.0	A / B	12 /18	30\ / 50							0
009	**Plantation de pins rouges**	Pin rouge Plantes herbacées	0.8	A / B	12 /15	30 /							0
010	**Terrain agricole productif**	Plantes herbacées	7.4	/	/	/							0

Source:

[X] photographie aérienne [] carte forestière régionale [X] vérification sur le terrain [] inventaire forestier

Classes de densité du couvert forestier: A(forte) B(normale) C(faible) D(très faible)

100% 80% 60% 40% 25%

Équivalences des mesures:

Hauteur: 1 mètre (m) = 3.28 pieds (pi)
Superficie: 1 hectare (ha) = 2.47 acres (ac) = 2.92 arpents carrés
Volume: 1corde = 2.41 m3 sol.

GROUPEMENT FORESTIER
DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

No. du producteur forestier: 000000037450 **Propriété no. 01**

No. peup.	Type de peuplement	Essences principales	Superf. approx. (ha)	Densité **	Hauteur (m)	Âge (ans	Surface terrière	Volume Sapin-Épinette	Volume autres résineux	Volume Peuplier-Tremble	Volume autres feuillus	Volume (m3 sol./ha)	Volume total (m3 sol.)
011	**Plantation d'épinettes blanches**	Épinette blanche Épinette rouge Épinette noire Bouleau gris	3.8	B / C	6\ /2	30 /							0
012	**Bétulaie à bouleau gris**	Bouleau gris	0.3	A /	12 /15	20 /							0
013	**Friche embroussaillée**	Aulnes Bouleau jaune	1.6	B / C	3\ /9	20\ / 0							0
014	**Bétulaie à bouleau jaune avec pruche**	Bouleau jaune Pruche de l'Est Sapin baumier Thuya occidental	1.7	A / B	12 /18	30 /							0
015	**Érablière rouge**	Érable rouge Bouleau jaune	4.1	A / B	12 /18	Jin /							0

Source:

[X] photographie aérienne [] carte forestière régionale [X] vérification sur le terrain [] inventaire forestier

Classes de densité du couvert forestier: A(forte) 100% | B(normale) 80% | C(faible) 60% | D(très faible) 40% | 25%

Équivalences des mesures:

Hauteur: 1 mètre (m) = 3.28 pieds (pi)
Superficie: 1 hectare (ha) = 2.47 acres (ac) = 2.92 arpents carrés
Volume: 1corde = 2.41 m3 sol.

4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

GROUPEMENT FORESTIER DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

No. du producteur forestier: 000000037450 **Propriété no. 01**

No. peup.	Type de peuplement	Essences principales	Superf. approx. (ha)	Densité **	Hauteur (m)	Âge (ans	Surface terrière	Volume Sapin-Épinette	Volume autres résineux	Volume Peuplier-Tremble	Volume autres feuillus	Volume (m3 sol./ha)	Volume total (m3 sol.)
016	**Érablière rouge résineuse**	Érable rouge Pruche de l'Est Sapin baumier	3.4	A / B	12 /18	Jin /							0
017	**Bétulaie à bouleau jaune avec pruche**	Bouleau jaune Pruche de l'Est Sapin baumier Thuya occidental	1.4	A / B	12 /15	30 /							0
018	**Érablière**	Érable à sucre Érable rouge Frêne d'Amérique Cerisier tardif	1.2	A / B	15 /18	√in /							0
019	**Prucheraie**	Pruche de l'Est	1.5	A /	15 /18	50\ / 70							0
020	**Érablière**	Érable à sucre	7.2	A /	12 /18	√in /							0

Source:

- [X] photographie aérienne
- [] carte forestière régionale
- [X] vérification sur le terrain
- [] inventaire forestier

Classes de densité du couvert forestier: A(forte) 100% — B(normale) 80% — C(faible) 60% — D(très faible) 40% — 25%

Équivalences des mesures:

Hauteur: 1 mètre (m) = 3.28 pieds (pi)
Superficie: 1 hectare (ha) = 2.47 acres (ac) = 2.92 arpents carrés
Volume: 1corde = 2.41 m3 sol.

GROUPEMENT FORESTIER
DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

No. du producteur forestier: 000000037450 **Propriété no. 01**

No. peup.	Type de peuplement	Essences principales	Superf. approx. (ha)	Densité **	Hauteur (m)	Âge (ans	Surface terrière	Volume Sapin-Épinette	Volume autres résineux	Volume Peuplier-Tremble	Volume autres feuillus	Volume (m3 sol./ha)	Volume total (m3 sol.)
021	Érablière	Érable à sucre	1.4	A / B	12 /18	√in /							0
022	Feuillus sur station humide	Bouleau jaune Érable rouge Frêne noir	2.8	A / B	12 /15	30\ / 50							0
							GRAND TOTAL	0	0	0	0		0

Source:

- [X] photographie aérienne
- [] carte forestière régionale
- [X] vérification sur le terrain
- [] inventaire forestier

Classes de densité du couvert forestier: A(forte) 100% — B(normale) 80% — C(faible) 60% — D(très faible) 40% — 25%

Équivalences des mesures:

Hauteur: 1 mètre (m) = 3.28 pieds (pi)
Superficie: 1 hectare (ha) = 2.47 acres (ac) = 2.92 arpents carrés
Volume: 1corde = 2.41 m3 sol.

5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

Nom du producteur forestier: RACINE, RENALD et TRUDEL, LUCI Propriété no.: 01

GROUPEMENT FORESTIER
DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

No.peup	Type de peuplement	DESCRIPTION DU PEUPLEMENT ET DES TRAVAUX
001	Érablière rouge résineuse	Le peuplement se compose principalement d'érable rouge accompagné, de façon moindre, de pruche de l'est. On note la présence de sapin baumier au travers du peuplement. La régénération est très faible et se compose principalement d'érable rouge et de sapin baumier. Le drainage du site, un bas versant, est modéré dans l'ensemble.

Travail réalisable:
Éclaircie commerciale

Superficie: 2.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:** 2024

Peuplement difficille d'accès. Une coupe d'éclaircie commerciale est suggérée dans ce peuplement forestier. Cette coupe permet d'utiliser le bois qui autrement serait perdu par mortalité naturelle tout en stimulant la croissance des arbres résiduels. Le volume de bois récolté dans le peuplement se situe entre 30% et 40% du volume de bois initial (excluant le volume récolté dans les sentiers). Les tiges à récolter sont marquées par le conseiller forestier. Les arbres de faible valeur seront récoltés en premier lieu afin d'améliorer l'état général du peuplement.

002	Érablière rouge résineuse	Le peuplement se compose principalement d'érable rouge accompagné, de façon moindre, de sapin baumier et de thuya occidental (cèdre). La régénération est inexistante. Le drainage du site, une platière humide, est imparfait dans l'ensemble.

Travail réalisable:
Coupe de jardinage

Superficie: 4.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:** 2025

Cette intervention consiste à couper entre 25% et 35% du volume marchand total du peuplement et vise l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses ou malformées et ce, sans tenir compte des différentes classes de diamètre. Cette coupe stimule également la régénération naturelle du peuplement. Ainsi, on assure le renouvellement du peuplement sans jamais avoir recours à une coupe totale.

5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

Nom du producteur forestier: RACINE, RENALD et TRUDEL, LUCI Propriété no.: 01

GROUPEMENT FORESTIER
DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

No.peup	Type de peuplement	DESCRIPTION DU PEUPLEMENT ET DES TRAVAUX
003	Érablière rouge résineuse	Voir peuplement 02.

Travail réalisable:
Coupe de jardinage

Superficie: 2.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:** 2025

voir peuplement 02.

004 Érablière rouge résineuse

Le peuplement se compose principalement d'érable rouge et de sapin baumier. De façon moindre, le peuplement se compose de pruche de l'est et de thuya occidental. La régénération est faible et se compose principalement d'érable rouge et de sapin baumier. Le drainage du site, une platière humide, va de imparfait à modéré selon la faible topographie du peuplement.

Travail réalisable:
Coupe de jardinage

Superficie: 5.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:** 2025

Cette intervention consiste à couper entre 25% et 35% du volume marchand total du peuplement et vise l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses ou malformées et ce, sans tenir compte des différentes classes de diamètre. Cette coupe stimule également la régénération naturelle du peuplement. Ainsi, on assure le renouvellement du peuplement sans jamais avoir recours à une coupe totale.

5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

Nom du producteur forestier: RACINE, RENALD et TRUDEL, LUCI Propriété no.: 01

GROUPEMENT FORESTIER DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

No.peup	Type de peuplement	DESCRIPTION DU PEUPLEMENT ET DES TRAVAUX
005	Érablière rouge résineuse	Le peuplement se compose principalement d'érable rouge accompagné, de façon moindre, de sapin baumier. De façon sporadique, on note la présence de thuya. La régénération est très faible et se compose principalement de sapin baumier et d'érable rouge. Le drainage du site, une platière, est modéré dans l'ensemble.

Travail réalisable:
Coupe de jardinage

Superficie: 4.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:** 2025

Voir peuplement 03.

006	Plantation d'épinettes blanches	La première plantation à avoir été effectuée en 1989 à 1990 en chêne rouge fut un echec. Par la suite une plantation de d'épinette à été effectuée en 1991. La croissance et la qualité des tiges sont bonnes. Le drainage du site, une platière, est imparfait dans l'ensemble.

Travail réalisable:
Éclaircie en plantation

Superficie: 0.7 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:** 2021

Prévoir une éclaircie pour récolter environ 40% du volume, en commençant par les plus petits arbres.

5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

Nom du producteur forestier: RACINE, RENALD et TRUDEL, LUCI Propriété no.: 01

GROUPEMENT FORESTIER DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

No.peup	Type de peuplement	DESCRIPTION DU PEUPLEMENT ET DES TRAVAUX
007	Bétulaie à bouleau gris	Le peuplement se compose principalement de bouleau gris accompagné, de façon plus sporadique de mélèze laricin. La régénération est inexistante. Le drainage du site, une platière humide, est imparfait dans l'ensemble.

Travail réalisable:
Coupe d'assainissement

Superficie: 0.9 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:**

Une coupe d'assainissement serait intéressante dans ce peuplement. Cette intervention consiste à récolter les arbres de faible qualité de manière à favoriser les tiges résiduelles de bonne qualité. Une attention est à porter afin que la coupe ne soit pas trop intense et ce, pour défavoriser l'installation d'espèces indésirables (peupliers, bouleaux gris).

008	Érablière rouge	Le peuplement se compose principalement d'érable rouge. De façon plus sporadique, on note la présence de bouleau gris et de peuplier faux-tremble. La régénération est faible et se compose principalement d'érable rouge et de sapin baumier. Le drainage du site, une platière, est modéré dans l'ensemble.

Travail réalisable:
Coupe d'assainissement

Superficie: 0.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:**

Voir peuplement 07.

5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

GROUPEMENT FORESTIER
DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

Nom du producteur forestier: RACINE, RENALD et TRUDEL, LUCI Propriété no.: 01

No.peup	Type de peuplement	DESCRIPTION DU PEUPLEMENT ET DES TRAVAUX
009	Plantation de pins rouges	Plantation datant de 1992, composée principalement de pin rouge et on note la présence de chêne rouge. La plantation a été élaguée en 2011. Le drainage du site, une platière, est modéré dans l'ensemble.

Travail réalisable:
Éclaircie en plantation

Superficie: 0.8 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:** 2021

Éclaircir, selon le marché pour ce type de bois.

010	Terrain agricole productif	Agricole

Travail réalisable:
Aucune intervention sylvicole

Superficie: 0.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:**

5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

GROUPEMENT FORESTIER DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

Nom du producteur forestier: RACINE, RENALD et TRUDEL, LUCI Propriété no.: 01

No.peup	Type de peuplement	DESCRIPTION DU PEUPLEMENT ET DES TRAVAUX
011	Plantation d'épinettes blanches	Plantation réalisée en 1988 sur un site de terre noire. La croissance des plants et la densité sont faibles. La régénération est faible et se compose de bouleau gris. Le drainage du site, une platère humide, est très mauvais.

Travail réalisable:
Revoir dans 10 ans

Superficie: 0.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:**

Laisser pousser, mais .tant donné le mauvais drainage, il n'y a pas sylviculture à faire ici.

012	Bétulaie à bouleau gris	Jeune peuplement qui se compose quasi exclusivement de bouleau gris. La régénération est inexistante. Le drainage du site, une platière, est modéré dans l'ensemble.

Travail réalisable:
Coupe d'assainissement

Superficie: 0.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:**

En ouvrant le couvert, il est possible qu'une rénégération de meilleure qualité s'installe.

5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

GROUPEMENT FORESTIER DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

Nom du producteur forestier: RACINE, RENALD et TRUDEL, LUCI **Propriété no.:** 01

No.peup	Type de peuplement	DESCRIPTION DU PEUPLEMENT ET DES TRAVAUX
013	Friche embroussaillée	Peuplement qui tire son origine d'une préparation de terrain en vue d'un reboisement en 1987. Le secteur à été reboisé en 1988. Cette partie de la plantation est un échec. Le peuplement se compose principalement d'aulne rugueux et on note la présence de bouleau jaune. Aucune régénération n'est présente. Le drainage du site, une platière humide, est très mauvais dans l'ensemble.

Travail réalisable:
Aucune intervention sylvicole

Superficie: 0.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:**

014	Bétulaie à bouleau jaune avec pruche	Bouleau jaune accompagné de pruche, ainsi qu'un peu de saspin baumier et de cèdre. La régénération est très faible et se compose principalement de sapin baumier et d'érable à sucre. Le drainage du site, une platière, est modéré dans l'ensemble.

Travail réalisable:
Coupe d'assainissement

Superficie: 0.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:**

Une coupe d'assainissement serait intéressante dans ce peuplement. Cette intervention consiste à récolter les arbres de faible qualité de manière à favoriser les tiges résiduelles de bonne qualité. Une attention est à porter afin que la coupe ne soit pas trop intense et ce, pour défavoriser l'installation d'espèces indésirables (peupliers, bouleaux gris).

5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

GROUPEMENT FORESTIER
DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

Nom du producteur forestier: RACINE, RENALD et TRUDEL, LUCI **Propriété no.:** 01

No.peup	Type de peuplement	DESCRIPTION DU PEUPLEMENT ET DES TRAVAUX
015	Érablière rouge	Le peuplement se compose principalement d'érable rouge accompagné de bouleau jaune. La régénération est faible et se compose principalement d'érable à sucre et d'érable rouge. Le drainage du site, une platière, est modéré dans l'ensemble.

Travail réalisable:
Coupe d'assainissement

Superficie: 0.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:**

016 Érablière rouge résineuse

Le peuplement se compose principalement d'érable rouge accompagné, de façon moindre, de pruche de l'est et de sapin baumier. La régénération est faible et se compose principalement de sapin baumier et d'érable rouge. Le drainage du site, une platière, est modéré dans l'ensemble.

Travail réalisable:
Coupe de jardinage

Superficie: 3.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:** 2025

Par ce traitement, le volume de résineux de faible qualité est progressivement éliminé dans le but de favoriser les plus belles tiges et ainsi permettre l'implantation d'une régénération en essences de qualité.

5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

Nom du producteur forestier: RACINE, RENALD et TRUDEL, LUCI Propriété no.: 01

GROUPEMENT FORESTIER DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

No.peup	Type de peuplement	DESCRIPTION DU PEUPLEMENT ET DES TRAVAUX
017	Bétulaie à bouleau jaune avec pruche	Le peuplement se compose principalement de bouleau jaune et de pruche de l'est. De façon moindre, le peuplement se compose de sapin baumier et de thuya. La régénération est très faible et se compose principalement de bouleau jaune et de sapin baumier. Le drainage du site, une platière, est modéré dans l'ensemble.

Travail réalisable:
Coupe d'assainissement

Superficie: 0.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:**

018 Érablière

Le peuplement se compose principalement d'érable à sucre accompagné, de façon moindre, d'érable rouge, de frêne d'Amérique et de cerisier tardif. La régénération est faible et se compose principalement d'érable à sucre et de frêne d'Amérique. Le drainage du site, une platière, est bon dans l'ensemble.

Travail réalisable:
Coupe d'amélioration d'érablière

Superficie: 0.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:**

Cette coupe consiste à prélever de 15% à 20% du volume de l'érablière. Les arbres moribonds, malades et mal formés sont récoltés, ce qui a pour effet d'améliorer la cime des arbres résiduels. Récolter le frêne en priorité.

5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

GROUPEMENT FORESTIER DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

Nom du producteur forestier: RACINE, RENALD et TRUDEL, LUC **Propriété no.:** 01

No.peup	Type de peuplement	DESCRIPTION DU PEUPLEMENT ET DES TRAVAUX
019	Prucheraie	Le peuplement se compose majoritairement de pruche de l'est. La régénération est inexistante. Le drainage du site, une platière, est modéré dans l'ensemble.

Travail réalisable:
Éclaircie commerciale

Superficie: 1.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:** 2025

Une coupe d'éclaircie commerciale est suggérée dans ce peuplement forestier. Cette coupe permet d'utiliser le bois qui autrement serait perdu par mortalité naturelle tout en stimulant la croissance des arbres résiduels. Le volume de bois récolté dans le peuplement se situe entre 30% et 40% du volume de bois initial (excluant le volume récolté dans les sentiers). Les tiges à récolter sont marquées par le conseiller forestier. Les arbres de faible valeur seront récoltés en premier lieu afin d'améliorer l'état général du peuplement.

020 Érablière

Le peuplement se compose majoritairement d'érable à sucre. La régénération est faible et se compose principalement d'érable à sucre et de frêne d'Amérique. Le drainage du site, une platière, est bon dans l'ensemble.

Travail réalisable:
Coupe d'amélioration

Superficie: 0.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:**

Cette coupe consiste à prélever de 15% à 20% du volume de l'érablière. Les arbres moribonds, malades et mal formés sont récoltés, ce qui a pour effet d'améliorer la cime des arbres résiduels.

5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

Nom du producteur forestier: RACINE, RENALD et TRUDEL, LUCI Propriété no.: 01

GROUPEMENT FORESTIER DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

No.peup	Type de peuplement	DESCRIPTION DU PEUPLEMENT ET DES TRAVAUX
021	Érablière	Voir peuplement 20.

Travail réalisable:
Coupe d'amélioration

Superficie: 0.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:**

Voir peuplement 20.

022	Feuillus sur station humide	Le peuplement se compose principalement de bouleau jaune, d'érable rouge et de frêne noir. La régénération est inexistante. Le drainage du site, une platière humide, est mauvais.

Travail réalisable:
Coupe d'assainissement

Superficie: 0.0 hectare(s) **Année potentielle de réalisation:**

LA PROPRIÉTÉ	
Municipalité (code) : 46050 DUNHAM, V	**Numéro de producteur :** 000000037450
Unité cadastrale (code) : 0634 DUNHAM, CANTON	**Plan d'aménagement :** 1661550201063
Rang (code) : 08 VIII	**Propriété :** 01
Lot (s) : 3979805, 3979806,	**Numéro carte écoforestière :** 31H02NO

Déclaration de l'ingénieur forestier

Convention d'aménagement forestier avec un organisme de gestion en commun

Je déclare que les lots ou parties de lot du présent plan d'aménagement forestier sont sous convention d'aménagement forestier avec un organisme de gestion en commun (groupement forestier, société sylvicole, etc.)

Oui ☑ Nom de l'ingénieur forestier : Christopher Chapman No permis : 89-075

Non ☐ Signature :

Date : 7 déc. 2020

Déclaration de reconnaissance du producteur forestier et consentement à l'utilisation des renseignements personnels du propriétaire

Déclaration de reconnaissance :

☑ Je consens à ce que les renseignements fournis sur ce document soient utilisés par le mandataire du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs aux fins d'analyse de ma demande d'enregistrement des superficies à vocation forestière et de délivrance d'un certificat de producteur forestier ainsi que pour toutes les communications nécessaires au suivi de mon dossier.

☑ Je consens à fournir au mandataire du Ministère tout document essentiel à l'analyse de mon dossier pour l'enregistrement de mes superficies à vocation forestiere et à ma reconnaissance en tant que producteur forestier.

☑ Je consens à joindre au présent document une copie de mon plan d'aménagement ainsi qu'une copie des comptes de taxes municipales se rapportant aux superficies à enregistrer. Par ailleurs, je joins à ma demande un chèque fait à l'ordre du Bureau d'enregistrement acquittant les droits d'enregistrement.

☐ À titre de propriétaire d'une forêt privée d'au moins 800 hectares d'un seul tenant, j'atteste être membre en règle d'un organisme de protection contre le feu.

Consentement à l'utilisation des renseignements personnels :

☑ Je consens à ce que les renseignements fournis sur ce document soient transmis à l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées concernée ainsi qu'aux personnes mandatées par celle-ci ou par le Ministère pour élaborer ou mettre en oeuvre les différents programmes destinés aux producteurs forestiers reconnus. À défaut de consentir, je suis conscient que l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées concernée ne pourra traiter ma demande tant que je n'aurai pas donné une autorisation écrite à cet effet.

☐ Je consens à ce que le Syndicat ou l'Office de producteurs de bois ou l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées responsable de mon dossier utilise les renseignements personnels concernant mon nom et mon adresse pour me proposer divers produits liés au transfert de connaissances (notion qui englobe l'information et la formation) en regard de la protection et de la mise en valeur des forêts privées.

☑ Je consens à ce que le Bureau d'enregistrement communique directement avec mon conseiller forestier, dans le cas où une information est manquante ou une précision est nécessaire.

Vous pouvez en tout temps modifier ces choix en remplissant le formulaire "Renseignement personnels" et en le faisant parvenir au Bureau d'enregistrement responsable de votre dossier. Vous pouvez également vous procurer ce formulaire auprès des bureaux d'enregistrement ou sur le site Internet du Ministère.

Signature du propriétaire : _____

Date : _____

Section réservée au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou aux personnes mandatées par celui-ci

☐ J'atteste que le requérant est reconnu producteur forestier conformément à l'article 130 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

Commentaires :

Date de reconnaissance : _____

Responsable de l'analyse : _____
Signature

Date : _____

GROUPEMENT FORESTIER
DU HAUT-YAMASKA INC.
Aménagement forestier

6-REMARQUES

Pour tout travail subventionné (coupes, reboisement, préparation de terrain etc...), il devra y avoir des études additionnelles approuvées par un ingénieur forestier sans quoi, le GROUPEMENT se dégage de toutes responsabilités engendrées par l'exécution de ces travaux. Avant de débuter tout travail pouvant bénéficier d'une aide financière, veuillez nous contacter afin de vous assurer de l'éligibilité du traitement, de s'entendre au préalable sur la façon de réaliser l'intervention, de désigner l'intervenant (le propriétaire ou le GROUPEMENT) ainsi que pour vous assurer des disponibilités budgétaires. A défaut de quoi, la subvention ne pourra vous être accordée. De plus, le GROUPEMENT ne se tient pas responsable des travaux de drainage et de voirie forestière si un plan et devis n'a pas été réalisé et approuvé par un ingénieur forestier. Pour le remboursement de taxes foncières, seuls les travaux reconnus par le Ministère du revenu seront acceptés pour fin de calcul.

7-ACCEPTATION ET SIGNATURES

Les travaux inscrits dans ce plan d'aménagement forestier visent à aider le propriétaire à prendre les décisions qui lui permettent de mettre en valeur sa propriété. La réalisation de ces travaux n'est toutefois pas obligatoire. Cependant, des données supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires avant de procéder à leur réalisation.
Il est recommandé au propriétaire forestier:

* de consulter un conseiller forestier et de vérifier la réglementation municipale applicable avant d'entreprendre des travaux;
* de noter les interventions réalisées sur la propriété
* de réaliser des activités qui ne vont pas à l'encontre de son plan d'aménagement forestier.

Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'aménagement forestier, à recourir à des pratiques forestières appropriées et je comprends l'importance de réaliser des activités qui ne vont pas à l'encontre de mon plan et que sa réalisation n'est pas obligatoire

Signature du propriétaire ou du représentant autorisé — Date

J'ai élaboré un plan d'aménagement forestier pour la propriété ci-haut mentionnée appartenant à **RACINE, RENALD et TRUDEL, LUCIE**
Ce plan est valide pour une période de dix (10) ans à partir de la date de signature du propriétaire, soit **2030-12-07**

Je certifie que ce plan d'aménagement est conforme aux règlements de l'Agence forestière de la Montérégie.

Nom de l'ingénieur forestier: Christopher Chapman ing.f

_____ 89-075 7 déc 2020
Signature de l'ingénieur forestier — Numéro de permis de l'OIFQ — Date

Groupement Forestier du Haut Yamaska inc.
578, rue de la Rivière, Cowansville, Qué. J2K 3G6
Tél.: 450-263-7120 Télec 450-263-4317

Ce plan d'aménagement forestier a été préparé par Michel Patenaude, tech. for.

Selon l'article 120 de la loi sur les forêts(L.R.Q. chapitre F-4.1), pour être un producteur forestier reconnu, une personne ou un organisme doit posséder une superficie à vocation forestière d'au moins 4 hectares d'un seul tenant,dotée d'un plan d'aménagement forestier certifié conforme aux règlements de l'agence régionale de mise en valeurs des forêts privées compétente par un ingénieur forestier et enregistrer auprès du ministre, la superficie à vocation forestière et toute modification y affectant la contenance ou y opérant un changement

Ce plan d'aménagement forestier couvre la superficie identifiée ci-après et une modification à cette propriété a pour conséquence d'invalider ce plan

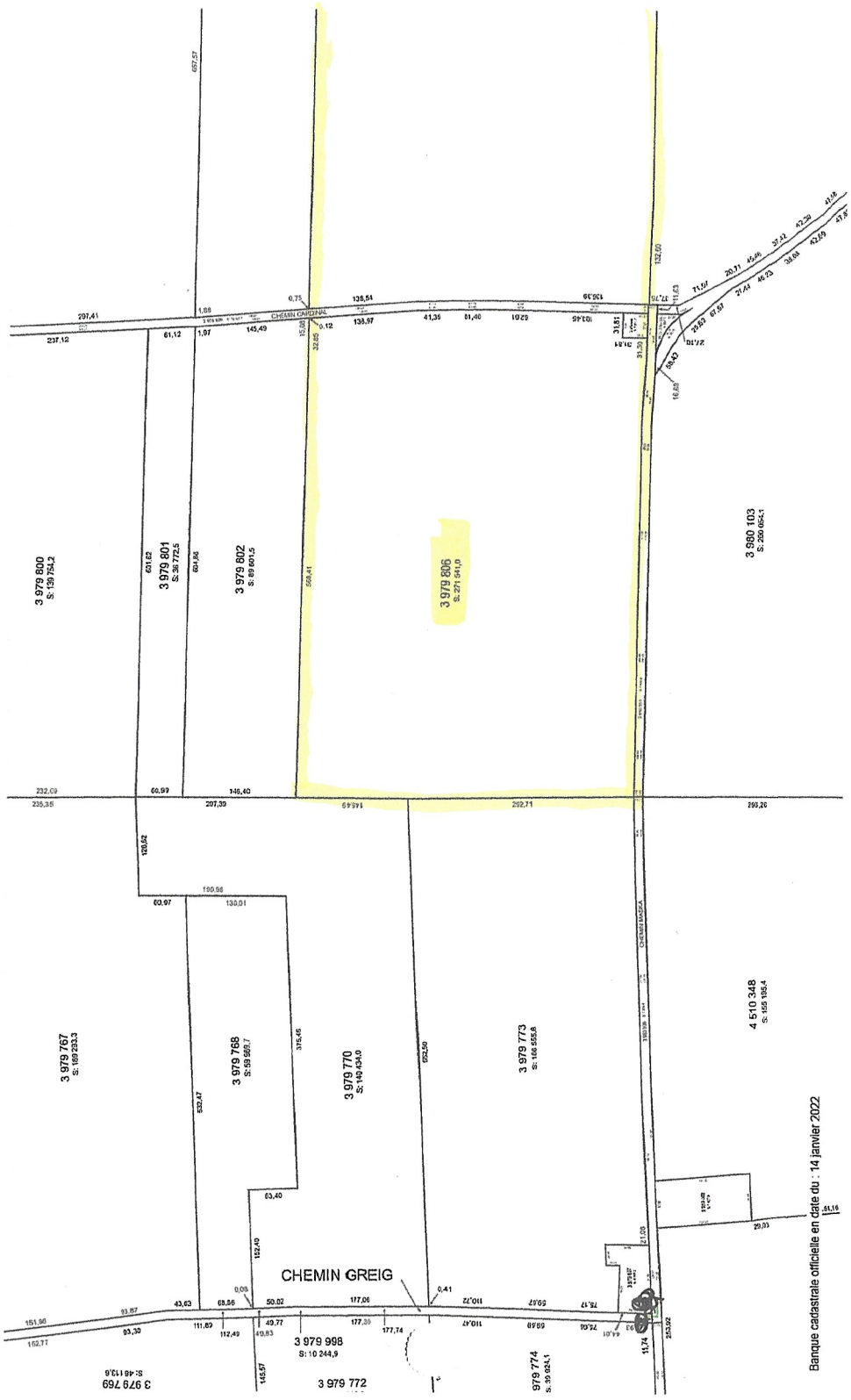
LE PRESENT DOCUMENT CONSTITUE:
__mon premier plan d'aménagement forestier pour la propriété no _____
__un ajout à mon premier plan d'aménagement forestier pour la propriété no. _____
__une modification en ce qui a trait à la propriété no _____
✓une révision de mon plan d'aménagement forestier en ce qui a trait à la propriété no 01

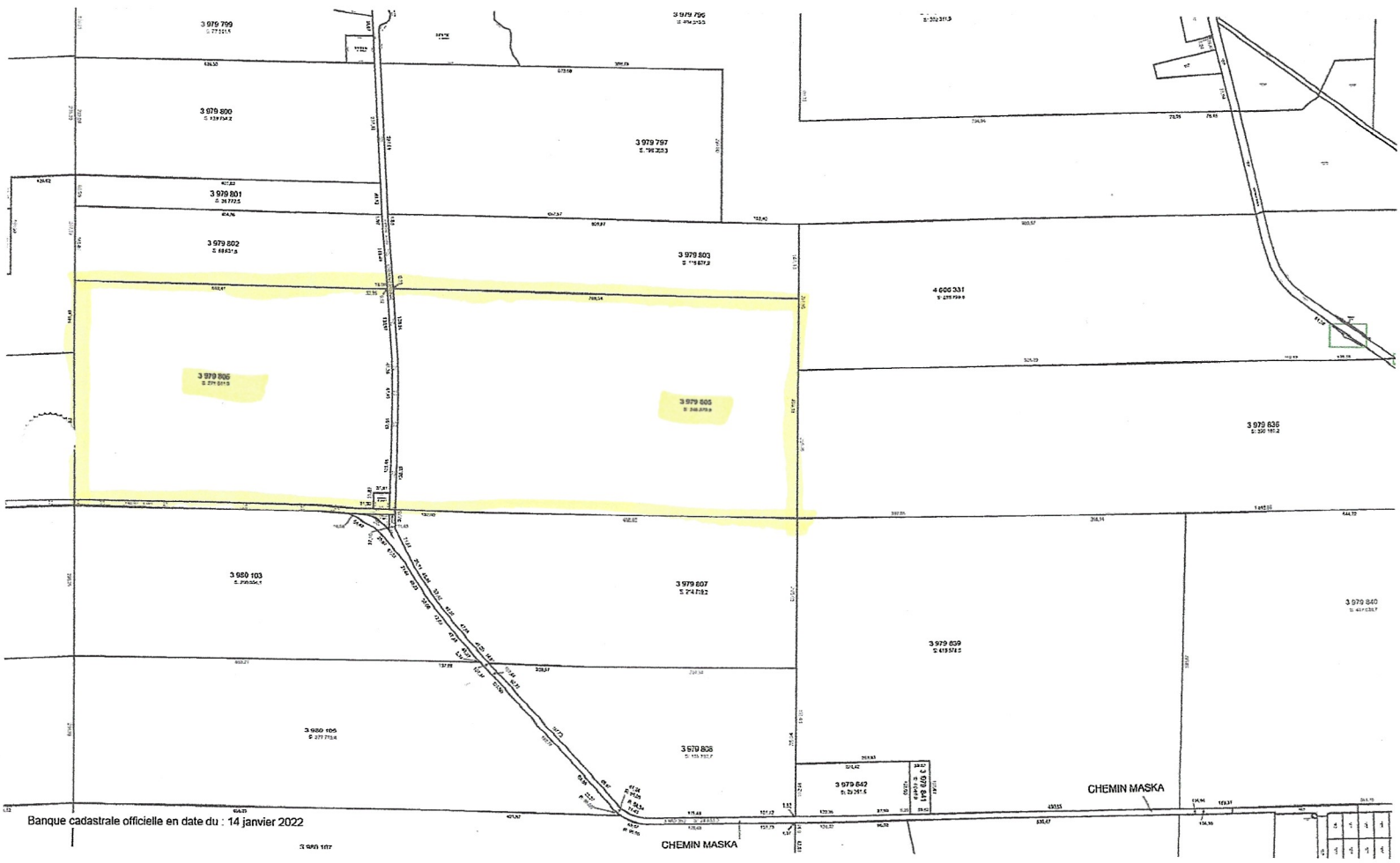
Agence forestière de la Montérégie

Le contenu du plan d'aménagement forestier est CONFORME____ ou NON CONFORME ___ aux instructions pour la préparation du plan d'aménagement forestier de l'agence régionale et je recommande le paiement d'une aide financière de _____$

commentaire et raisons de refus ou de la modification si requis.

_____ _____ **no. rapport d'execution**
Signature du représentant de l'Agence — **Date** — **1661550201063**


CHEMIN GREIG
CHEMIN MASSA
3 979 800
S: 139 754,2
3 979 801
S: 36 772,5
3 979 802
S: 89 691,5
3 979 806
S: 271 541,0
3 980 103
S: 269 052,1
3 979 767
S: 169 233,3
3 979 768
S: 69 969,7
3 979 770
S: 140 404,0
3 979 773
S: 166 555,8
4 510 348
S: 165 185,4
3 979 998
S: 10 244,9
3 979 772
3 979 774
S: 39 624,1
3 979 769
S: 46 113,6
Banque cadastrale officielle en date du : 14 janvier 2022



Banque cadastrale officielle en date du : 14 janvier 2022